S GUY

# SANCTUAIRE DE SOURCE

[Pl. I-II]

PAR

M. Emm. GUYOT

Correspondant du Ministère

B
17311

CENTRE ARCHÉOLOGIQUE
EUROPÉEN DU MONT BEUVRAY
DOCUMENTATION
F-58370 GLUX-EN-GLENNE

S Guy

# SANCTUAIRE DE SOURCE,

PAR M. EMM. GUYOT,

Correspondant du Ministère.

Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1936-1937.

(Pl. I-II).

***Emplacement***. — Corcelles-les-Monts (pentes du Mont Afrique) près Dijon (Côte-d'Or) : fouilles exécutées par MM. Aubry.

***Description du bâtiment***. — Cette construction affectait une forme rectangulaire orientée Nord-Sud avec décrochement à l'angle nord-est. Les murs avaient été bâtis à la chaux et jointés au fer; leur épaisseur est de 0 m. 50.

Le bâtiment se divisait en deux salles : la plus grande de 14 m. 40 de longueur sur 9 mètres de largeur, la seconde de 5 mètres sur 5 m. 50.

Près du mur de refend, et donnant accès dans la grande salle sur la face ouest, se trouvait l'emplacement de la porte mesurant 1 m. 30 de largeur; immédiatement à gauche, également une ouverture de la même dimension donnait accès dans la petite salle.

Parallèlement au mur ouest de la grande salle, et à 0 m. 50 de ce dernier, se trouvait un second mur en pierres sèches, de construction bien moins soignée.

La base du couloir ainsi formé était soigneusement dallée. Les dalles étaient de même largeur que le couloir et de longueur différente; de plus des plinthes existaient de chaque côté, exécutées à l'aide de petites laves régulières.

La profondeur des salles à l'Ouest était de 1 m. 50, et seulement

de o m. 50 à l'Est, en raison de la déclivité des terres. Profondeur du couloir, o m. 50, c'est-à-dire 1 mètre plus haut que le niveau des salles.

*Description de la petite salle A.* — De construction très soignée, le sol était constitué par un béton rose; contre les murs, une plinthe débordante de o m. 05 et de o m. 15 de hauteur avait été bâtie en chaux; elle était recouverte de peinture rouge. Les murs étaient enduits de chaux et recouverts de peinture; cette dernière exécutée en bandes verticales rouges et jaunes de o m. 15 de largeur alternant également; certaines parties devaient être peintes en vert comme le témoignent des fragments recueillis sur lesquels des fleurs étaient dessinées.

*Description de la grande salle B.* — De beaucoup plus grande que la première, elle ne mesurait pas moins de 14 m. 40 de longueur sur 9 mètres de largeur. De même niveau que la première, les murs n'en étaient pas peints, mais jointés au fer; le sol était constitué par une aire d'argile battue.

Contre le mur sud, et sur 2 m. 90 de large, le sol était plus profond de 1 m. 30. Dans cette tranchée, à o m. 20 du mur sud, et à 1 m. 20 du retour d'équerre ouest se trouvait un puits de 1 mètre de diamètre sur o m. 90 de profondeur.

Le fond de la fosse ainsi pratiquée était constitué par une chappe d'argile formant cuvette contre les murs et la paroi du sol intérieur, jusqu'à la hauteur du niveau normal de la salle.

Comme le puits était foré dans l'argile, l'ensemble de cette excavation se trouvait de ce fait parfaitement étanche.

Au milieu de la salle, une excavation avait été pratiquée et remplie d'une terre différente dans laquelle un bois de cerf avait été inhumé debout. L'ensemble du bâtiment était couvert en laves.

*Objets recueillis dans la petite salle A.* — Dans l'angle nord gisait sur le béton un autel quadrangulaire en pierre blanche de o m. 70 de hauteur avec personnages sculptés sur trois faces. La face principale mesure o m. 30 de large; les autres o m. 28. La partie supérieure a été cassée et les morceaux non retrouvés; la partie cassée se trouve malheureusement à la hauteur de l'épaule des personnages.

Bulletin archéologique, 1936-1937.

Pl. I, p. 2-3.

BAS-RELIEFS DE L'AUTEL RETROUVÉ DANS LE SANCTUAIRE DE SOURCE DE CORCELLES-LES-MONTS (CÔTE D'OR).

STATUETTE EN BRONZE DE MINERVE. SANCTUAIRE DE SOURCE
DE CORCELLES-LES-MONTS (CÔTE D'OR).

CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN DU MONT-BEUVRAY

Néanmoins, il est à peu près possible de déterminer les figures de cet autel.

Sur la face principale, une déesse debout, revêtue d'une tunique s'arrêtant au niveau des genoux, porte sur les épaules un manteau dont les plis apparaissent de chaque côté des jambes ; sa main gauche est appuyée sur un objet reposant à terre, selon toute vraisemblance un bouclier. Le bras droit relevé, la main s'appuie sur un objet long qui paraît être une lance.

La présence de ces attributs et l'attitude de la déesse, tout semble porter à croire que nous sommes bien en présence de Minerve (pl. I).

Le deuxième personnage debout, nu, les jambes croisées, porte le manteau sur les épaules. La fine proportion des formes, l'attitude gracieuse du sujet aux jambes croisées et mollement appuyé sur la hanche droite dont le bras suit la ligne du corps, et la main retenant les plis du manteau font penser à uné déesse, sans doute Vénus (pl. I).

Le troisième personnage, également nu, les épaules revêtues d'un manteau, et dont le bras droit relevé semble appuyé sur un long bâton, est plus difficile à identifier, mais son attitude caractéristique est celle d'Apollon (pl. I).

Dans cette salle fut recueilli un couteau en fer long de o m. 175.

*Salle B.* — Épaisse couche de cendre recouvrant toute la salle.

Nombreux objets de fer (ferrures de portes) ; hipposandale.

Parmi les objets en os, un superbe manche de couteau pliant orné sur toute sa surface de pointes losangiques.

Monnaies : Gauloise, Eduenne à la tête de nègre ; moyen bronze d'Adrien ; grand bronze d'Antonin le Pieux.

Une statuette de Minerve (pl. II), hauteur, o m. 103 ; le socle avait été séparé et fut retrouvé à peu de distance. Les traces des soudures avaient marqué exactement l'emplacement de la statuette ; hauteur du socle, o m. 032, diamètre à la base, o m. 051, à la partie supérieure, o m. 032.

La déesse est représentée debout, dans l'attitude de la marche, et coiffée du casque à panache formé de 9 palmes, dont trois de face. Ces palmes se terminent à l'arrière par une crinière recouvrant la

chevelure de la déesse. Le casque à mufle de lion porte une spirale de chaque côté.

On remarque à l'arrière de la spirale, de chaque côté du panache, et également de chaque côté de la visière, un X gravé.

Minerve porte la cuirasse couverte d'écailles ornée d'une tête de Gorgone (égide); elle est revêtue d'une longue tunique à manches courtes et du manteau dont les plis sont soutenus par le bras gauche replié; la main gauche est fermée sur un objet disparu, fort probablement sur la lance. La main et le socle sont percés de trous cylindriques. Le bras droit est également replié en avant, et dans la main se trouve une patère. Au centre de cette patère, on remarque une succession de petits cercles en couronne. Sur le bras droit, de l'épaule au coude, ont été pratiqués trois orifices dans lesquels sont fixées trois griffes en fer qui devaient peut-être contenir des émaux; une de ces griffes a disparu.

On remarque sur la poitrine, sous le cordon de la cuirasse, une bande verticale, et les traces de deux autres disposées symétriquement. Celle qui subsiste est d'un vert très clair. Est-ce une réparation au cuivre rouge ou une ornementation? De chaque côté de la tête de Gorgone et au-dessous deux points rouges d'un métal différent, dont l'un a disparu laissant un orifice. Les yeux de la déesse paraissent avoir été émaillés.

*Pierre.* — Une petite auge, un support d'amphore, un objet oblong en calcaire noir, orné d'un X à chaque extrémité.

*Verre.* — Un débris de fond de vase en verre vert porte le fragment d'inscription suivante : V T O D I U S  C I  L...

Selon M. Adrien Blanchet, cette inscription est la même que celle qui a été trouvée, heureusement complète (unique), à Avenches (Suisse) et qui est conservée au Musée de Nyon; en voici le texte intégral :

C A R A N T I U S  C A R A N T O D I U S  C I  L E U C U S;

*Céramique.* — Débris de 7 vases, dont 3 reconstitués.

*Objets recueillis dans la piscine.* — Une auge en pierre blanche; un ornement indéterminé et un superbe chaudron de bronze en



forme de bourse de 0 m. 275 de diamètre et de 0 m. 175 de hauteur.

Nous avons constaté dans la description de la grande salle une partie beaucoup plus profonde, et près de l'angle sud-ouest un puits se trouvant à 0 m. 20 du mur de la face sud. L'intérieur, comme nous l'avons décrit, était parfaitement étanche. Selon toutes probabilités, c'était un bassin destiné à recevoir les eaux qui arrivaient tout d'abord dans le puits, puis, lorsque ce dernier était plein, se répandaient à l'extérieur dans la cavité préparée à cet effet. A 50 mètres de là existait autrefois une source.

*Divinités.* — La réunion dans ce même lieu de Minerve, Apollon et Vénus, a une signification. Nous remarquons tout d'abord que Minerve occupe la face principale de l'autel; nous la retrouvons également sous la forme d'une statuette de bronze. Dans les nombreuses sources de notre région, ayant eu un caractère sacré à l'époque gallo-romaine, Minerve occupait une place importante. Elle se trouvait très fréquemment associée au culte des eaux.

Apollon et Vénus, qui l'accompagnent, jouissaient du même privilège.

Dans le cas qui nous occupe, ils sont réunis tous les trois dans un même culte.

Le présence de l'autel et d'une piscine indiqueraient que nous pourrions bien être en présence d'un sanctuaire de source.

Cependant nous tenons à signaler que la fosse intérieure et le couloir extérieur paraissent présenter une certaine analogie avec la cella et le péribole des temples du feu identifiés en Iran (Chapour, Gira, Kassi-Schirin) et avec le sanctuaire du dieu du soleil de Hatra (Mésopotamie) [1].

Les monnaies recueillies nous permettent de fixer la destruction par incendie de notre édifice à la fin du IIe siècle après Jésus-Christ.

Emm. Guyot,

**Correspondant du Ministère.**

[1] G. Salles, Chapour, *Revue de Paris*, 1937, n° 6.

Imprimerie Nationale. — J. 114-41.